

Règlement de la course « la T'Rance Minihic 2019»

Lieu du départ/arrivée :

Terrain de foot du Minihic sur Rance le 16 Juin 2019

Heure départ :

9h15 pour la course enfant « Kids en T'Rance » puis 10h00 pour les courses adultes (individuelle et relais)
« T'Rance Minihic »

Parcours :

Environ 14 km sur la course individuelle et env 2 x7 km pour les relayeurs

Plages, chemins côtiers, grèves, sentiers en sous-bois

Fléchage, rubalises sur points dangereux

Baliseurs sur tout le circuit

Catégories autorisées :

Individuel :

Cadets garçons et filles (autorisation parentale obligatoire), Junior, espoirs, senior, master 1,2,3 et 4 (homme et femme). Année de naissance :2003 et avant

Relais :

Mixte, femmes ou hommes. Année de naissance :2003 et avant

Kid's en T'Rance :

Garçons et filles

6/9 ans (nés entre 2010 et 2013)

10/12 ans (nés entre 2007 et 2009)

Inscriptions exclusivement :

Par Internet sur le blog suivant : <http://runinrance.fr>

Par Internet : www.nextrun.fr

Par courrier à l'adresse suivante : *Run In Rance 3 rue des devants Lauriers 35870 Le Minihic sur Rance*

Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Tarifs :

10 euros (indiv) et 14 euros (par équipe sur le relais) pour une inscription anticipée.

13 euros (indiv) et 17euros (par équipe sur le relais) pour une inscription le jour même.

Limitation du nombre d'inscrits :

Le nombre d'inscrits total ne pourra excéder les 600 participants en individuel et 100 équipes de relais. Ce chiffre atteint, les inscriptions seront fermées.

Retrait des dossards :

A partir de 08h30 le jour de la course

Licenciés FFA (compétition, running), PASS running FFA: présentation de la licence valide au jour de la course.

Pour tous les autres compétiteurs : fourniture d'un certificat de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou du sport en compétition datant de moins d'un an à la date de la course .

Ressortissants étrangers hors U.E : fourniture photocopie carte de séjour ou carte de résident en cours de validité.

Ravitaillements :

2 ravitaillements : approximativement aux 7^{ème} et 10^{ème} Km

La T'Rance Minihic traverse de nombreuses zones classées *Natura 2000*. Il est donc strictement interdit de jeter emballages ou déchets hors zone de ravitaillement sous peine d'exclusion de la course. Des poubelles seront disponibles sur le parcours. Les coureurs devront aussi veiller à bien rester sur les sentiers afin de ne pas dégrader la végétation des abords.

Accompagnateurs :

Non autorisés

Secours :

La sécurité sur la course est assurée par la Croix Rouge de St Malo

8 secouristes formeront les équipes d'intervention et de secours avec une ambulance.

Le P.C des secours sera situé dans la salle du camping du Minihic sur Rance.

Un médecin sera, sur le parcours, prêt à intervenir.

Classement :

Classement général (3 premiers homme et femme) et par catégories : cadets – juniors – espoirs – seniors – M1 – M2 – M3 – M4 (homme et femme), relais mixte, hommes et femmes.

Récompenses :

Lots par catégories ci-dessous (homme et femme) :

1^{er} Cadet (- de 18 ans)

1^{er} Juniors + Espoirs

1^{er} Senior

1^{er} M1

1^{er} M2

1^{er} M3

1^{er} M4

Scratch pour les 3 meilleurs temps

Course en relais : lots pour le meilleur temps, pour la première équipe femme et pour la première équipe mixte

ATTENTION : Pas de cumul possible catégories et scratch

Assurance :

Conformément à la réglementation, l'association *Run In rance* a souscrit une assurance RC pour ses bénévoles. Il est conseillé aux pratiquants non licenciés de souscrire une police d'assurance « individuel accident ».

Annulation course :

En cas de force majeure, de circonstances pouvant mettre en danger les participants et les bénévoles, l'association *Run In Rance* se réserve le droit d'annuler la compétition, sans que ceux-ci puissent prétendre à remboursement.

Force majeure :

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants seront prévenus par tous les moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entrainera de facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre.

Droit à l'image :

Les participants s'engagent à n'exercer aucun recours à l'encontre de l'association *Run In Rance*, sponsors ou médias, pour l'utilisation sur tous supports, y compris Internet, de leurs images à fin promotionnelle.

Les coureurs peuvent demander, par écrit lors de l'inscription, la non publication de leurs noms dans les résultats.

Toute inscription implique l'acceptation de ce dit règlement.